



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 mai 2024

*L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 16 mai, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mardi 07 mai 2024, s'est réuni à la Salle de la Treille à Saint Pierre d'Albigny, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.*

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 46

Nombre de membres votants : 51

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avait donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Patrice	DOMENGET (Suppléant)	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF		M. GIRARD	X
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER		A. BRET	X
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE		L. MURAZ	X
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE		J.Y. BERGER SABATTEL	X
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		

Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE			X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE			X
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE			X
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Emmanuel	COUX (Suppléant)	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Michel	PETIT (Suppléant)	VILLAROUX	X		

## **100-2024 CONSTRUCTION DU TECHNICENTRE – CONCLUSIONS D'AVENANTS AU MARCHÉ DE TRAVAUX**

**Rapporteur** : Marc GIRARD

Les travaux de construction d'un bâtiment pour le pôle Environnement et Ingénierie technique de la Communauté de communes à Montmélian ont débuté le 29 janvier 2024.

Au cours de la réalisation des travaux, des modifications ont été rendues nécessaires, qui induisent la conclusion d'avenants.

**a) APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AU LOT N° 3 DU MARCHE DE TRAVAUX**

Au cours de la réalisation des travaux du lot n° 3 « Gros-œuvre » par l'entreprise BAREL & PELLETIER les modifications suivantes ont été rendues nécessaires :

- ajout d'un regard de curage en tête des réseaux d'eaux usées pour faciliter les opérations de maintenance
- remplacement des siphons de sols non adaptés et ajout d'un regard complémentaire sous stationnement d'une alcôve pour récupérer les eaux de ruissellement des engins
- ajout des réseaux sous-dallages électriques pour liaisons avec les extérieurs.

Soit un total en plus-value de : 8 010,78 € HT

**b) APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AU LOT N° 4 DU MARCHE DE TRAVAUX**

Au cours de la réalisation des travaux du lot n° 4 « Charpente, bardages façades manteaux bois » par l'entreprise CJ BOIS, les modifications suivantes ont été rendues nécessaires :

- les tableaux de menuiseries en façade Nord au R+1, prévus en bois, sont remplacés par des tableaux métalliques (suite à l'obtention des échantillons de bardage des entreprises, pour une cohérence architecturale)
- ajout de tri-plis en sous-face des dépassées de toiture (pour des raisons de durabilité du pare-pluie).

Soit un total en plus-value de : 4 201,56 € HT

**c) APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AU LOT N° 5 DU MARCHE DE TRAVAUX**

Au cours de la réalisation des travaux du lot n° 5 « Etanchéité » par l'entreprise ETANCHEITE DES 2 SAVOIE, les modifications suivantes sont apparues :

- L'étanchéité du parvis n'est plus nécessaire car le local prévu en-dessous du parvis a été supprimé.

Soit un total en moins-value de : - 11 137,77 € HT

**d) APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AU LOT N° 6 DU MARCHE DE TRAVAUX**

Au cours de la réalisation des travaux du lot n° 6 « Couverture et bardages métalliques » par l'entreprise CJ BOIS, les modifications suivantes ont été rendues nécessaires suite à une incompréhension entre l'entreprise et le maître d'œuvre :

- Augmentation de la surface de bac acier, chiffrée par l'entreprise lors de sa réponse au marché à 1 046 m<sup>2</sup>. Or la surface réelle est de 1 339 m<sup>2</sup>.

Soit un total en plus-value de : 11 415,28 € HT

Cet avenant entraînant une augmentation de plus de 5 % du montant du lot, l'avis de la Commission MAPA était requis. Lors de sa réunion du 30 avril 2024, la Commission MAPA a rendu un avis favorable à la signature de cet avenant pour le lot 6.

L'approbation du Conseil Communautaire est requise pour les avenants proposés, tels que récapitulés dans le tableau ci-dessous :

N° lots	Entreprises	Montant HT initial du marché	Type de modification	Montant de l'avenant proposé (en HT)	Total HT après avenants	Ecart cumulé
Lot n°3 – Gros-œuvre	BAREL & PELLETIER	950 000,00 €	Ajout d'un regard de curage, remplacement des siphons de sol, ajout des réseaux sous-dallages électriques	+ 8 010,78 €	958 010,78 €	+0,84%
Lot n°4 – Charpente, bardages façades manteaux bois	CJ BOIS	359 086,65 €	Remplacement des tableaux des menuiseries bois en métalliques, ajout de tri-plies en sous-face des dépassées de toiture	+ 4 201,56 €	363 288,21 €	+ 1,17 %
Lot n°5 – Etanchéité	ETANCHEITE DES 2 SAVOIE	22 500,00 €	Suppression de l'étanchéité du parvis	- 11 137,77 €	11 362,23 €	- 49,50 %
Lot n°6 – Couverture et bardages métalliques	CJ BOIS	76 927,17 €	Rectification de la surface de bac acier (+ 300 m <sup>2</sup> )	+ 11 415,28 €	88 342,45 €	+ 14,84 %
<b>TOTAL des 20 lots</b>		<b>3 336 492,60 €</b>	<b>/</b>	<b>+ 12 489,85 €</b>	<b>3 348 982,45 €</b>	<b>+ 0,37 %</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché de travaux de construction du technicentre à Montmélian, à intervenir avec l'entreprise BAREL & PELLETIER (lot n°3), pour un montant de 8 010,78 € HT ;
- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché de travaux de construction du technicentre à Montmélian, à intervenir avec l'entreprise CJ BOIS (lot n°4), pour un montant de 4 201,56 € HT ;
- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché de travaux de construction du technicentre à Montmélian, à intervenir avec l'entreprise ETANCHEITE DES 2 SAVOIE (lot n°5), pour un montant en moins-value de – 11 137,77 € HT ;
- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché de travaux de construction du technicentre à Montmélian, à intervenir avec l'entreprise CJ BOIS (lot n°6), pour un montant de 11 415,28 € HT ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer les avenants et toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.*

Le Secrétaire de séance



**Sébastien MARTINET**

La Présidente,



**Béatrice SANTAIS**